

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1915-1916)
Heft: 152

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Concours.



Concours de nouveaux jouets de style national suisse

Le Werkbund Suisse ouvre entre ses membres, entre les artistes et fabricants suisses et entre les artistes suisses domiciliés à l'étranger, un concours d'idées, de projets et de modèles de jouets qui fasse entrer cette industrie dans une voie nouvelle. Ce concours doit offrir aux industries typiques régionales suisses, telles que le tressage de la paille en Argovie et dans le canton de Fribourg, la sculpture sur bois en Oberland, les sculptures sur bois des cantons du Valais et de Fribourg, la fabrication des majoliques de Thoun et de Langnau, celle de porcelaine de Langenthal, l'industrie domestique de Frutigen, une forte impulsion vers de nouvelles formes et de nouveaux aspects, dans l'industrie des jouets. Il serait à désirer que de nouveaux modèles soient confectionnés pour intérieurs de maisons de paysans, les chambres de poupées et spécialement les costumes de poupées. En outre, il y aurait lieu de trouver, un nouveau genre typique suisse de boîtes de construction, qui pourrait être fabriqué en gros. Les livres d'images avec ou sans texte pour enfants seront aussi admis au concours.

Conditions du concours:

1. Les travaux peuvent être présentés aussi bien en projet qu'en exécution.
2. Les objets envoyés qui ne seraient qu'une imitation de jouets existants ou qui ne présenteraient pas la possibilité d'une complète exécution matérielle, seront exclus du concours.
3. Les travaux doivent être envoyés, soigneusement emballés, franco de port et munis d'une devise, au Bureau du Werkbund suisse, 2 Museumstrasse, Zurich. Le nom et l'adresse de l'auteur seront indiqués dans une enveloppe fermée, munie de la devise.
4. Les travaux primés et les projets et modèles achetés par le Werkbund demeurent sa propriété.
5. Le Werkbund remet, d'entente avec l'auteur, l'exécution des objets qu'il recommande.

6. Le jury est composé de MM. A. Altherr, directeur du Musée des Arts décoratifs de Zurich, 1^{er} président du Werkbund suisse, Alb.-A. Hoffmann, L. Meyer-Zschokke, directeur du Musée industriel d'Aarau, Prof. Carl Moser, Dr H. Rölthlisberger, H. Schlosser, secr. du Werkbund et K. Weber.

7. Il sera délivré les prix suivants :

un 1^{er} prix de fr. 350.—
un 2^{me} prix de fr. 250.—
un 3^{me} prix de fr. 150.—

8. Les travaux acceptés formeront un groupe spécial de l'Exposition de jouets suisses qu'organisera M. le directeur A. Altherr, au Musée des Arts décoratifs de Zurich du 1^{er} décembre 1915 au 10 janvier 1916. Tout ce matériel sera, de Zurich, envoyé, pour y être exposé, aux Musées industriels d'Aarau, de Berne, de Fribourg et de Winterthour comme Exposition itinérante du Werkbund suisse. La date où les objets seront rendus sera indiquée par la voie des journaux.

Zurich, mai 1915.

Le 1^{er} Président du Werkbund suisse :

Alfred ALTHERR, directeur.

Le secrétaire : Henri SCHLOSSER.



Divers.



Salle Gutenberg. Berne.

Se rendant à un désir manifesté de divers côtés, la Commission de la Salle Gutenberg a décidé de collectionner les imprimés qui ont trait à la mémorable époque actuelle et, en particulier, ceux qui concernent la mobilisation de l'armée suisse et le mouvement pacifiste, afin de former une exposition de ces intéressants documents et de les conserver à la postérité. Dans ce but, cette Commission prie chacun de lui adresser un exemplaire de ces publications. Elle désirerait donc recevoir :

Concernant la mise sur pied : les brochures, revues, appels, circulaires, programmes, affiches, dessins d'artistes, gravures, cartes postales, sermons militaires, poésies, etc. (à l'exception des imprimés officiels qui ont un caractère confidentiel) ;

Concernant la paix : tous les imprimés ayant trait au mouvement pacifiste, les brochures, revues, appels circulaires, programmes, pétitions, gravures, poésies, etc., ainsi que toutes les propositions qui pourraient être utiles en vue de la paix.

Ces matériaux serviront à organiser à la Salle Gutenberg du Musée historique, à Berne, une exposition qui ne manquera sans doute pas d'éveiller un vif intérêt. La Commission de la Salle Gutenberg (président : M. W. Büchler, imprimeur, à Berne ; directeur : M. Oscar Berger, imprimeur, à Berne) prie donc chacun, et en particulier les éditeurs, libraires, écrivains, artistes, imprimeurs, lithographes et autres représentants des arts graphiques, de lui faire parvenir gratuitement ces documents à l'adresse « Salle Gutenberg, Musée historique, Berne ».

Diese Nummer ist am 10. Juli 1915 erschienen.

Ce numéro a paru le 10 juillet 1915.